



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REUNION

Direction de la Jeunesse, des Sports,
et de la cohésion sociale

Pôle Prévention et Lutte
Contre les Exclusions

Saint Denis, le 14 MAR. 2017

Affaire suivie par : Loïc LELOUP
Mail : loic.leloup@drjscs.gouv.fr
Tél : 02.62.20.54.84

A l'attention des travailleurs sociaux
du département

Objet : Cadre de prescription de l'aide alimentaire.

Madame, Monsieur,

Le réseau de distribution de l'aide alimentaire de La Réunion a connu une profonde réorganisation depuis le début de l'année 2016. Il me paraît ainsi nécessaire de repréciser par le présent courrier le cadre de prescription de l'aide alimentaire prévue aux articles L.230-6 et R.230-9 et suivants du code rural et de la pêche maritime, ainsi que la structuration actuelle du réseau de La Réunion.

A cet effet, vous trouverez ci-joint un guide de présentation du dispositif d'aide alimentaire de La Réunion, composé de :

- Une note relative au cadre réglementaire de l'aide alimentaire et à la présentation du dispositif d'aide alimentaire de La Réunion.
- Les trames types de prescription de colis alimentaires des réseaux Banque Alimentaire des Mascareignes (BAM) et Croix Rouge Française (CRF).
- Une notice de prescription de colis alimentaires à destination de travailleurs sociaux prescripteurs d'aide alimentaire (CCAS, Maisons départementales).
- Un annuaire des opérateurs de l'aide alimentaire à La Réunion.

Ces documents, et notamment l'annuaire des opérateurs, seront régulièrement mis à jour sur le site de la DJSCS, à l'adresse suivante : <http://reunion.drjscs.gouv.fr/spip.php?rubrique198>.

Je vous saurais gré d'utiliser systématiquement les trames types ci-joint pour toute prescription d'aide alimentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation,
le secrétaire général adjoint,
sous-préfet à la cohésion sociale
et la jeunesse,

Adresse postale DJSCS : Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de La Réunion (DJSCS)
14, allée des Saphirs – CS 61044 – 97404 Saint-Denis Cedex – Tél. : 02.62.20.54.84

Site géographique du Pôle Prévention et Lutte contre les Exclusions:
DJSCS - 60, avenue du Général De Gaulle - Saint-Denis

Site internet : www.reunion.drjscs.gouv.fr - www.reunion.gouv.fr